

Plan Climat Air Énergie

L'ESSENTIEL



LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE GRAND LIEU



en quelques chiffres



39 000 habitants

9 communes

+43% D'HABITANTS D'ICI 2050

260 KM²

**LE PLUS GRAND LAC NATUREL
DE PLAINE FRANÇAIS**

*5,9 %
du territoire urbanisé*

*140 000
déplacements quotidiens*

*15 000
résidences principales*

2 400 ENTREPRISES

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



qu'est-ce que c'est ?

Définition

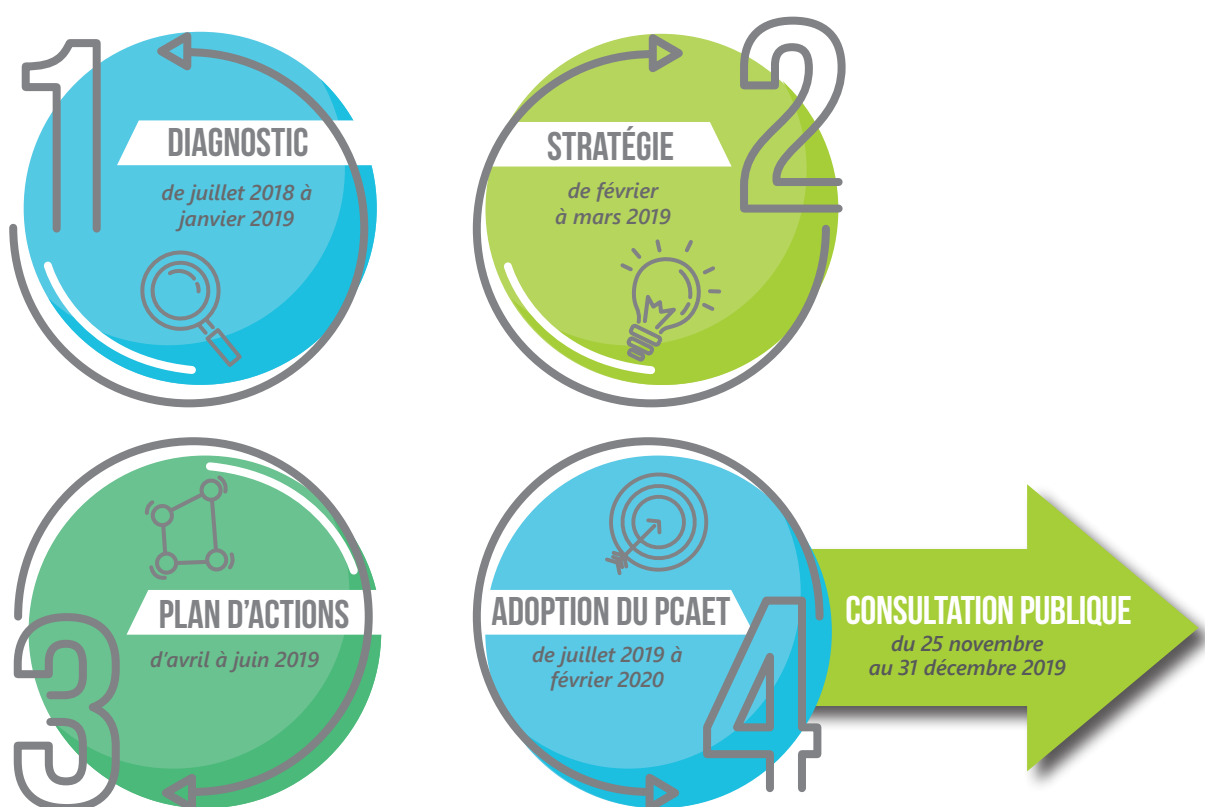
Le Plan Climat Air Énergie Territorial est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Concrètement, il s'agit d'un projet de développement durable réalisé à l'échelle des intercommunalités. Il est établi pour 6 ans et poursuit plusieurs objectifs :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'adaptation au changement climatique
- l'amélioration de la qualité de l'air
- la réduction des consommations énergétiques
- le développement des énergies renouvelables

Tous les domaines de la vie quotidienne sont ainsi concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, les activités agricoles et industrielles...

La Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 prévoit la généralisation obligatoire du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Une construction en plusieurs étapes



CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE SUR GRAND LIEU



les chiffres clés



CONSUMMATION D'ÉNERGIE

Territoire : 1 047 379 MWh/an
Par habitant : 28 MWh/an

Région Pays de la Loire
Par habitant : 26,1 MWh/an



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Territoire : 275 542 t \dot{e} qCO₂/an
Par habitant : 7,2 t \dot{e} qCO₂/an

Région Pays de la Loire
Par habitant : 8,3 t \dot{e} qCO₂/an



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Production : 70 393 MWh/an
Potentiel total : 1 305 067 MWh/an



FACTURE ÉNERGETIQUE

Territoire : 78 millions d'€/an
Par habitant : 2 050 €/an



QUALITÉ DE L'AIR

- Des émissions de polluants en baisse à l'exception des émissions d'ammoniaque
- Un territoire concerné par le radon



DÉCHETS

Territoire : 24 408 T/an
Par habitant : 622,50 kg/an



SEQUESTRATION CARBONE

- Stockage positif de 23,6 kt \dot{e} qCO₂/an
- 92% de la superficie du territoire est occupé par des espaces naturels et agricoles



VULNERABILITÉ CLIMATIQUE

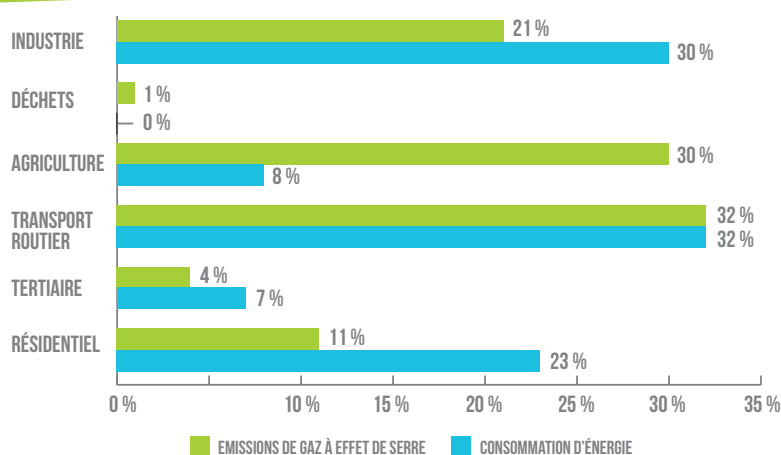
- Tension sur l'eau potable et d'irrigation
- Impacts des sécheresses et de la chaleur sur les cultures
- Perte de biodiversité
- Risques sanitaires : chaleur, moustique, etc.

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

en bref



Répartition des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre



Le transport routier est le secteur le plus consommateur d'énergie et le plus émetteur de gaz à effet de serre.

Le transport routier entraîne une forte dépendance aux énergies fossiles et une vulnérabilité à la hausse des prix des énergies.

Enjeux et chiffres clés par secteur

Secteur	Chiffres clés	Enjeux
TRANSPORT 32% des consommations	<ul style="list-style-type: none"> 339 GWh de consommation énergétique 32% des émissions de gaz à effet de serre 2^e secteur émetteur de polluants atmosphériques 139 600 déplacements par jour 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'impact des transports Réduire la facture énergétique des ménages Favoriser la mobilité durable
INDUSTRIE 30% des consommations	<ul style="list-style-type: none"> 312 GWh de consommation énergétique 21% des émissions de GES 2 600 emplois, soit 22% des emplois en 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Limiter la dépendance énergétique des entreprises Réduire l'impact environnemental des entreprises tout en garantissant leur compétitivité Développer une économie de la transition Réduire ou valoriser les déchets
TERTIAIRE 7% des consommations	<ul style="list-style-type: none"> 63 GWh de consommation énergétique 4 % des émissions de GES 7 033 emplois, soit 60 % des emplois en 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir la précarité énergétique Développer les énergies renouvelables Garantir la santé des populations Développer l'usage de matériaux biosourcés
RÉSIDENTIEL 23% des consommations	<ul style="list-style-type: none"> 244 GWh de consommation énergétique 4% des émissions de GES 3^e secteur émetteur de polluants atmosphériques 97% de logements individuels 31% des logements ont plus de 20 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir la précarité énergétique Développer les énergies renouvelables Garantir la santé des populations Développer l'usage de matériaux biosourcés
AGRICULTURE 8% des consommations	<ul style="list-style-type: none"> 82 GWh de consommation énergétique 30 % des émissions de GES 1^{er} secteur émetteur de polluants atmosphériques 62 % de la surface du territoire 892 emplois, soit 8 % des emplois en 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'impact des activités agricoles Protéger les espaces agricoles pour séquestrer le carbone Adapter les modes de culture aux nouvelles conditions climatiques Réduire l'impact des consommations alimentaires

UNE STRATÉGIE AMIBTIEUSE

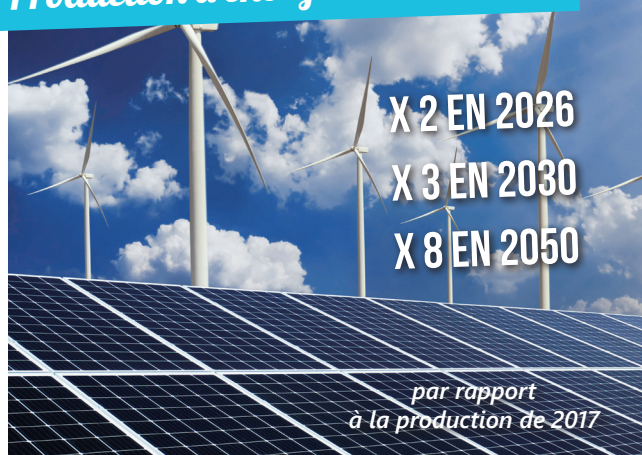


les objectifs

Consommation d'énergie



Production d'énergie renouvelable



Émissions de gaz à effet de serre



Polluants atmosphériques



38 ACTIONS À MENER

en résumé



1

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU, UN TERRITOIRE SOBRE

- **Exemplarité** : sur les bâtiments publics, sur l'éclairage public, sur le parc automobile, sur les espaces verts, dans les politiques publiques et services rendus aux usagers
- **Habitat** : lutter contre la précarité énergétique et initier une réflexion sur la mise en œuvre d'une plateforme de rénovation énergétique
- **Mobilité** : mettre en œuvre le Plan Global de Déplacements et le Schéma Directeur des Modes Doux et les développer les services et l'emploi sur le territoire

Déjà sur Grand Lieu

- *Un guichet unique pour renseigner et conseiller les usagers sur toute question liée à l'habitat*
- *Des opérations de rénovation de l'éclairage public pour diminuer les consommations d'énergie*
- *Une adhésion à la plateforme Ouestgo pour encourager et faciliter le covoiturage*
- *Des aides aux commerces de proximité pour maintenir l'offre et l'emploi*

2

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU, UN TERRITOIRE AUTONOME

- **Énergies** : élaborer un schéma directeur des énergies pour développer les énergies renouvelables et encourager et accompagner les projets citoyens
- **Industrie** : accompagner les entreprises à l'éco-production, à l'efficacité énergétique et à la valorisation de l'énergie fatale, développer la filière bois et l'économie circulaire
- **Alimentation** : mettre en place le Programme alimentaire Territorial pour concilier les enjeux alimentaires, agricoles et environnementaux

Déjà sur Grand Lieu

- *Une cellule « Grand Lieu Développement » pour favoriser les échanges entre les différents acteurs du territoire et essayer les bonnes pratiques*
- *Un approvisionnement en circuit court et en produits bio pour une alimentation locale et saine des jeunes enfants*

38 ACTIONS À MENER

en résumé



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU, UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ ET RÉSILIENT

3

- **Séquestration carbone et biodiversité** : mettre en œuvre un programme de plantation de haies bocagères et de gestion de la ressource ainsi que des outils favorisant la biodiversité
- **Aménagement** : s'appuyer sur le Programme Local de l'Habitat pour favoriser le renouvellement urbain et la densification et définir des documents d'urbanisme et projets d'aménagement qui favorisent des formes urbaines plus denses et de qualité
- **Agriculture** : réaliser un diagnostic de la production agricole, accompagner les échanges parcellaires et maintenir l'élevage et le pâturage
- **Ressources naturelles** : préserver la qualité de la ressource en eau et responsabiliser face à son usage

Déjà sur Grand Lieu

- *Des échanges parcellaires multilatéraux pour optimiser les déplacements et le pâturage, améliorer la fertilité des sols et la protection des cultures*
- *Un Programme Local de l'Habitat qui permet de répondre aux besoins des ménages tout en réduisant la consommation d'espace liée au développement de l'habitat*
- *Des aides à la réhabilitation des installations d'assainissement autonomes pour limiter l'impact des rejets d'habitation au milieu naturel*

4

LE PCAET, UNE POLITIQUE TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE

- **Sensibilisation et information** : multiplier les actions de sensibilisation, informer sur les transitions et sur les énergies renouvelables, insister sur les enjeux liés à la qualité de l'air
- **Pilotage et animation** : structurer une gouvernance participative et constituer un réseau local pour accélérer la transition énergétique

Déjà sur Grand Lieu

- *Une participation au réseau des territoires en Plan Climat Air Énergie Territorial*

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE, UN PROGRAMME PARTAGÉ

Donnez votre avis !

Après avoir réuni largement, dans le courant de l'année 2019, les acteurs du territoire pour co-construire un programme d'actions répondant aux enjeux du changement climatique, une consultation publique électronique est organisée pour recueillir les avis sur le projet de Plan Climat Air Énergie :

Du mercredi 25 novembre 2019 à 9h au mardi 31 décembre 2019 à 17h

Le dossier de consultation comprend :

- la délibération du 25 juin 2019 arrêtant le projet de Plan Climat Air énergie Territorial ;
- le diagnostic du territoire au regard des enjeux Climat-Air-Energie ;
- la stratégie territoriale de transition énergétique ;
- le programme d'actions 2020-2026 et la démarche de co-construction du PCAET ;
- les fiches actions ;
- l'étude environnementale stratégique ;
- les avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE), du Préfet de Région.

L'ensemble de ces pièces est consultable :

- en ligne depuis le site internet de la CCGL : www.cc-grandlieu.fr
- sur support papier, pendant la durée de la consultation, aux jours et heures habituels d'ouverture : Communauté de communes de Grand Lieu, siège de la consultation, PA de Tournebride, 1 rue de la Guillauderie, 44118 LA CHEVROLIÈRE

Le public peut formuler ses observations et propositions, pendant la durée de la consultation :

- en ligne en complétant le questionnaire disponible sur la page PCAET
- par courrier électronique envoyé à l'adresse : consultationpublique@cc-grandlieu.fr
- par voie postale portant l'objet « consultation PCAET » : adressée à Communauté de communes de Grand Lieu, PA de Tournebride, 1 rue de la Guillauderie, 44118 LA CHEVROLIÈRE

Toute contribution transmise après la clôture de la consultation ne pourra être prise en considération. À l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de Grand Lieu.

Toute information complémentaire relative à cette consultation pourra être obtenue auprès de la Communauté de Communes de Grand Lieu :

- par téléphone : 02.51.70.91.11 (standard)
- par courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

L'ensemble des Plans Climat Air Énergie Territoriaux approuvés ou en cours d'élaboration sont consultables sur le site Territoire & Climat de l'ADEME. Le site présente une base de données sur les démarches et les actions des collectivités dans l'Observatoire Territoires & Climat (www.territoires-climat.ademe.fr/observatoire).